



Fiche n°L3-M-04

Priorité : Lot 3

Projet matériel

## AMÉNAGEMENT DE CHEMINS DE LIAISON

---

### **1. Description succincte du projet**

Le projet consiste à aménager des chemins de liaison sécurisés à destination des usagers faibles (piétons, vélos...), pour créer des connexions entre villages et avec les communes voisines, ainsi que pour rejoindre le RAVeL. Une signalétique spécifique sera posée ; des équipements permettront l'accueil des cavaliers et de parquer les vélos en toute sécurité.

#### **Les premières liaisons envisagées entre les villages sont les suivantes :**

- Fauvillers - Bodange, en utilisant les chemins (via Traquebois et/ou le long de la Basseille) et non la route régionale.
- Prévoir l'extension depuis Fauvillers vers La Barrière, pour rejoindre ensuite le site de Oisefagne.
- Faire une boucle sur les routes communales permettant de relier le RAVeL > Burnon > Menufontaine > Hotte > Strainchamps > RAVeL.
- Honville – Hollange, en utilisant le passage existant sous la N4.
- Tintange – Warnach, en utilisant le pont pour traverser la N4, puis prévoir la liaison vers Bodange et Wisembach.
- Fauvillers – Hotte par la rue du Pont de Hotte puis le Chemin du Dahl.
- Fauvillers- Hotte via Oisefagne par la N848 lors de la réfection de celle-ci.
- Honville - Sainlez

D'autres liaisons pourront être identifiées par la suite entre villages ou à l'intérieur des villages (type venelles).

#### **Les liaisons vers le RAVeL sont les suivantes :**

- De Sainlez vers le RAVeL, au nord
- De Burnon vers le RAVeL, au centre

Ces 2 liaisons doivent être réalisées en même temps que les travaux d'aménagement du RAVeL.

- De l'aire de covoiturage de Warnach (et de l'arrêt TEC) vers le RAVeL, au sud au niveau de Wisembach par le Chemin des Genêts
- De Hotte (rue du Prévôt) vers le RAVeL (au niveau des Basses Vannes)

Le RAVeL étant une longue ligne droite, des crochets seront suggérés vers les points de vue.

#### **Au niveau transcommunal, les liaisons privilégiées sont les suivantes :**

- Vers Légglise via Rancimont
- Vers Habay
- Vers le réseau de pistes cyclables du Grand-Duché de Luxembourg au niveau de Tintange

### **2. Justification du projet**

Ce projet s'appuie sur le potentiel de chemins de mobilité douce et sur le développement du RAVeL en cours d'étude par le SPW. Actuellement les liens entre les villages (comme vers l'extérieur) sont dépendants de la voiture et des (rares) transports publics à cause du manque d'infrastructure de mobilité douce. Ces liaisons participeront donc à l'amélioration générale de la mobilité sur le territoire communal et à sa multimodalité en lien avec le RAVeL.

Dans ce contexte, la Commune a participé à l'appel à projets Wallonie cyclable en 2020, avec l'idée de relier un maximum de village au RAVeL (Cf. carte en annexe), mais n'a pas été retenue.

Ces liaisons sont véritablement considérées comme un équipement public nécessaire pour améliorer l'accessibilité aux services et aux loisirs et les liens entre les villages. Enfin elles permettront un peu plus d'indépendance par rapport à la voiture dans les déplacements de chacun.

### Effets directs et multiplicateurs

- Amélioration de l'empreinte écologique
- Amélioration de la mobilité douce sur le territoire communal
- Liens renforcés entre les villages
- Plus grande indépendance des jeunes
- Pratique sportive accrue : marche, vélo
- Amélioration de l'état de santé des Fauvillersois(es) par la pratique du sport
- Renforcement de l'offre touristique

### Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-IM-02 : Résolution des problèmes de sécurité routière
- L2-M-07 : Développement de la mobilité électrique
- L2-IM-04 : Renforcement de la promotion touristique de la commune
- L2-IM-05 : Mise en place d'une démarche « Commune en santé »
- L2-IM-08 : Développement des pratiques sportives pour les Fauvillersois(es)
- L2-IM-09 : Actions favorisant la mobilité douce

### **3. Lien à la stratégie du PCDR**

<b>Social</b>	<b>2 S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants</b>
	2.1 En facilitant l'accès au sport et à la culture
<b>Environnement</b>	<b>4 Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement</b>
	4.1 En allégeant l'empreinte énergétique du territoire, en commençant par encourager des modes de consommations et de productions raisonnées
<b>Economie</b>	<b>5 Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal</b>
	<b>5.1 En favorisant la mobilité active pour relier chaque village de la commune</b>
	5.2 En soutenant des solutions alternatives de mobilité utilitaire
	5.3 En améliorant la sécurité routière sur tout le territoire

### Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : développer les équipements et les services
- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune dynamique, attentive aux besoins des acteurs économiques, tout en soutenant les initiatives culturelles et en valorisant ses atouts touristiques
- PCS (Plan de Cohésion Sociale) : impliquer l'ensemble des parties prenantes dans la coconstruction des actions afin de favoriser l'accès à la mobilité pour tous et particulièrement des publics fragilisés ; favoriser l'accès à la santé.

### **4. Annexes**

- Carte accompagnant l'appel à projet Wallonie cyclable 2020 et reprenant une partie des liaisons évoquées dans cette fiche